

CHARTE ROMAIN JACOB

Unis pour l'accès à la santé des personnes en situation de handicap

Valoriser l'image que la personne en situation de handicap perçoit d'elle-même

Valoriser l'accompagnement

Exprimer les besoins

Intégrer la santé au parcours de vie des personnes en situation de handicap

Construire une culture professionnelle commune

Coordonner le parcours de santé

Organiser l'accès aux soins et à la prévention

Faciliter et développer l'accès aux soins ambulatoires

Prévenir et adapter l'hospitalisation avec ou sans hébergement

Améliorer la réponse aux urgences médicales

Faciliter le retour aux technologies de l'information et de la communication

Mettre en oeuvre et évaluer la charte



HANDIDACTIQUE

Pour plus d'informations, accédez directement au site handifaction.fr

DRP-INF-POL-020-v.3

 **ELSAN**
CLINIQUE PAUL PICQUET